



Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le lundi 11 septembre 2023 à 20 heures. La séance est présidée par madame la mairesse, Ghislaine Pomerleau. Sont également présents à cette rencontre :

Madame la conseillère :	Sophie Desrosiers,
Messieurs les conseillers :	Claude Bélisle, Jean Bourgeois, Sylvain Loyer, Pierre-Luc Payette, Serge Rivest,

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à la séance, monsieur Benoît Grimard directeur général et greffier-trésorier.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Approbation des procès-verbaux de la séance du 14 août 2023;
- 3.1 Approbation des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 25 août 2023;
4. Gestion administrative;
- 4.1 Adoption du règlement numéro 2023-468 Règlement déléguant certains pouvoirs d'autorisation de dépenses à des employés de la municipalité de Saint-Liguori;
- 4.2 Adoption du règlement numéro 2023-469 Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la municipalité de Saint-Liguori;
- 4.3 Adoption du règlement numéro 2023-470 Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Liguori;
- 4.4 Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec;
- 5 Première période de questions;
- 6 Gestion financière
- 6.1 Adoption des comptes à payer;
- 7 Transport et hygiène du milieu
- 7.1 Octroi du contrat pour les travaux de déneigement et de déglacage des chemins municipaux;
- 7.2 Octroi du contrat pour le revêtement extérieur du garage municipal;
- 7.5 Autorisation paiement nettoyage de cours d'eau à la MRC de Montcalm;
- 8 Urbanisme et mise en valeur du territoire;
- 8.1 Dérogation mineure ajout d'un bâtiment accessoire sur le lot # 6 157 596;
- 8.2 Demande d'ajout d'un usage conditionnel pour la construction d'un huit (8) logements sur le lot 4 372 973;
- 8.3 Résolution d'appui à la Municipalité de Macaza – Interdiction des maisons flottantes ou leur usage;
- 9 Santé et bien-être
- 10 Loisirs et culture
- 11 Sécurité publique
12. Deuxième période de questions
13. Levée de la séance.

Benoît Grimard
Directeur général et greffier-trésorier

